

CHAPITRE XIX.—TRAVAIL ET SALAIRES.*

PARTIE I.—TRAVAIL.

Section 1.—Occupations de la population.

Les occupations des habitants d'un pays, à une époque donnée, sont déterminées notamment par la nature des ressources et par l'état du développement de ces dernières. Les principales caractéristiques du Canada sont sa vaste étendue, ses immenses ressources naturelles et leur développement relativement minime, attendu que l'on n'est bien fixé actuellement que sur les ressources des régions méridionales. Les régions qui ont été mises en valeur forment quatre secteurs économiques ayant chacun ses caractéristiques distinctes: (1) les Provinces Maritimes, où les terres agricoles, les forêts, les mines et les pêcheries sont les ressources naturelles les plus importantes; (2) les provinces d'Ontario et de Québec, riches en terrains agricoles, en forêts, en gisements miniers et en immenses réserves de forces hydrauliques pour les industries manufacturières; (3) les Provinces des Prairies, où les terres agricoles constituent la principale ressource naturelle, sauf l'Alberta qui est dotée de vastes gisements de charbon; (4) la Colombie Britannique, riche en pêcheries, forêts et mines et où l'agriculture ne joue qu'un rôle secondaire.

Au Canada, comme d'ailleurs dans tous les pays jeunes, la population active, dans le sens le plus large du terme, forme une proportion plus élevée au total de la population que dans les civilisations plus anciennes où se trouvent accumulées plus de richesses réalisées. En plus des travailleurs nés au pays, le Canada a ouvert ses portes à un grand nombre de jeunes étrangers des deux sexes, qui n'ont d'autre chose à vendre que leurs services personnels et qui sont venus au pays afin de trouver un meilleur débouché à leur énergie. Ainsi la distribution par sexe et par âge est rendue quelque peu anormale, La proportion de la population active du sexe masculin étant exceptionnellement grande, et c'est le sexe qui a le plus généralement un emploi rémunéré.

Le recensement relève la population ayant des occupations rémunérées. L'Annuaire de 1934-35, pp. 813-814, traite en détail sous l'en-tête "Occupations de la population" des personnes ayant des emplois rémunérés. Une étude aussi étendue n'est en quelque sorte pas à sa place comme une subdivision du "Travail". Normalement cette étude entre dans l'analyse de la "Population" et conformément à cette idée cette section est maintenant limitée aux occupations des salariés. Les personnes occupant des emplois rémunérés se divisent en quatre classes: (1) les employeurs, (2) ceux travaillant pour leur propre compte, (3) les salariés, (4) les personnes travaillant à domicile sans salaire. La troisième classe, c'est-à-dire les salariés, comprend cette classe d'employés qui pour leur travail reçoivent des salaires ou des gages. Au Canada les salariés se chiffraient à 2,570,097 au recensement de 1931, représentant 31.50 p.c. de la population totale occupant des emplois rémunérés. Le nombre de salariés du sexe masculin est de 2,022,260 ou 78.68 p.c. du total combiné des deux sexes et le nombre de salariées est de 547,837 ou 21.32 p.c. du total.

* Les sections et sous-sections de ce chapitre, à l'exception des sections 1, 3, 7 et 9 des sous-sections 3 et 5 de la section 10, toutes de la Partie I, et de la section 4 de la Partie II, ont été révisées par ou sous la direction de W. M. Dickson, sous-ministre, ministère du Travail, Ottawa. L'information contenue dans la section 3, Partie I, a été obtenue des ministères provinciaux du Travail ou des Offices du Travail, et les données de la section 7, Partie I ont été révisées par le Président des Commissions de Compensation de chaque province. La section 10 a été révisée sous la direction du Dr W. C. Clark, sous-ministre, ministère des Finances, Ottawa. Les autres sections ont été préparées au Bureau fédéral de la Statistique. † Pour la classification de la population selon le sexe, voir pp. 112-114 et, pour la classification selon l'âge, pp. 116-117.